

sont, à notre connaissance, dans certains diocèses : aussi la religion y prend chaque jour un essor nouveau.

VI. Avant de terminer, nous indiquerons brièvement, en faveur de cette politique de bienveillance paternelle, quelques motifs d'intérêt général :

1° Cet esprit si profondément catholique des populations canadiennes, si on sait le conserver avec ses garanties actuelles, peut servir de contrepoids à l'esprit d'indifférentisme qui pénètre de toutes parts le peuple de la république américaine, et devenir avec le temps un bon levain dans la masse de la nation.

2° L'énergie et la générosité avec lesquelles les Canadiens bâtissent et soutiennent leurs écoles françaises et catholiques, et leurs principes invétérés sur la question des écoles séparées, peuvent être d'un grand appoint et d'un puissant secours aux évêques américains dans les efforts qu'ils feront, selon les temps et les circonstances, pour mettre en pratique sur ce sujet les décrets du troisième Concile de Baltimore.

3° Le zèle et l'esprit d'apostolat qui sont un des traits caractéristiques de la race française